Udaf Haut-Rhin
UNIS POUR LES FAMILLES

OBSERVATOIRE
DEPARTEMENTAL DE LA FAMILLE

LES GRANDS-PARENTS DANS LA VIE FAMILIALE

SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE 2018

L'INSEE mesurait qu'en 2011, la France métropolitaine comptait 15,1 millions de grands parents avec une part plus importante des grands-mères (8,9 millions) par rapport aux grands-pères (6,2 millions). L'augmentation du nombre de grands-parents est liée à la montée de l'espérance de vie. On devient, en moyenne, grand-mère à 54 ans et grand-père à 56 ans mais ces moyennes cachent de grandes disparités. De même, des différences régionales marquées existent quant à la proportion de personnes concernées, qui dépend notamment de la fécondité différenciée selon les territoires.

Travailler sur le rôle des grands-parents, c'est interroger deux grandes problématiques familiales :
- La place et la nature de la transmission et de la construction du lien intergénérationnel
- La place des solidarités familiales intergénérationnelles dans la vie familiale

La grand-parentalité a été jusqu'ici plutôt étudiée du point de vue des grands-parents. L'originalité de cette enquête de l'observatoire est d'étudier la place des grands-parents vue par les parents eux-mêmes.

Dans cette enquête, il s'agit notamment :

- De repérer les opinions des parents quant au rôle donné à leurs propres parents et beaux-parents dans leur vie et celle de leurs enfants

- De mesurer l'importance des solidarités et des aides concrètes apportées par les grands-parents.

QUI SOMMES-NOUS ?

QUI SOMMES-NOUS ?

L'UDAF 68 a vu le jour le 18 Mai 1946 et enregistre près de 6000 Familles, issues des 37 associations familiales locales adhérentes.

L'UDAF compte 87 salariés répartis sur trois sites : Colmar et 2 sites à Mulhouse.

Les représentants familiaux de l'UDAF 68, porte-paroles de toutes les familles, assurent 150 mandats de représentations au sein de diverses instances (CAF, MSA, Hôpitaux, OPH, CCAS, CDEN, ADIL, etc…). Ils y défendent les intérêts matériels et moraux des familles.

VALEURS

Pour l'UDAF 68, la famille représente la cellule de la base de la société et de l'éducation. La famille est, et reste le premier lieu de développement affectif et psychologique de l'enfant. Elle est le point d'ancrage des solidarités et de la transmission des valeurs.

L'objectif de l'UDAF est bien d'accompagner les familles, quelles que soient leur forme, leur origine ethnique et leurs options culturelle, philosophique, ou religieuse, afin qu'elles aient les moyens d'éduquer leurs enfants en adultes libres et responsables.

7 rue de l'Abbé Lemire-CS 30099
68025 COLMAR Cedex
03 89 30 07 50
contact@udaf-68.fr
www.udaf68.fr

MISSIONS (INSCRITES AU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES) CONFIÉES À L'UDAF :

- **Donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer toutes mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.**

➥*Prises de positions et interventions régulières auprès des pouvoirs publics*

- **Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles en désignant ou proposant des délégués familiaux dans les divers conseils et assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la Région, le Département ou la Commune.**

➥*Participation de l'UDAF 68 aux conseils d'administration des CAF, MSA, CPAM, Hôpitaux, Offices Publics de l'Habitat, CCAS, CDEN, ADIL …*

- **Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront lui confier la charge**

➥*1900 personnes ou familles sont actuellement accompagnées par l'UDAF 68 dans le cadre de mandats judiciaires ou administratifs (curatelle, tutelle, aide à la gestion du budget familial, accompagnement logement …)*

➥*L'UDAF valorise et soutient les solidarités familiales (inter/intrafamiliales) et intergénérationnelles. Elle intervient dans le cadre de la protection de l'enfance, la parentalité, et la lutte contre la désaffiliation sociale. Elle met aussi en place des dispositifs pour soutenir les familles (Point Conseil Budget, Aide aux tuteurs familiaux, Parrainage de proximité, Lire et faire lire 68, Aide aux aidants familiaux….).*

SOMMAIRE

ET METHODOLOGIE

SOMMAIRE

3 Méthodologie /Sommaire

4 Profil des répondants

5 Profil des grands-parents

6 Les attentes sur la place des grands-parents

7 Les relations avec les grands-parents

8 Les solidarités financières

9 Les solidarités non financières

10 Conclusion

MÉTHODOLOGIE

Le questionnaire a été élaboré par le comité de pilotage national de l'observatoire des familles de l'UNAF, composé d'administrateurs et de techniciens des UDAF et URAF.

La CNAF est associée en tant que soutien par la mise à disposition de fichiers (aléatoires) d'adresses allocataires pour les échantillons d'envoi des questionnaires par mail.

Dans le Haut-Rhin, les questionnaires ont été envoyés à 6000 familles ayant au moins un enfant.

Au total, 215 familles ont répondu, soit un taux de retour de 3,6 %.

PROFIL
DES REPONDANTS

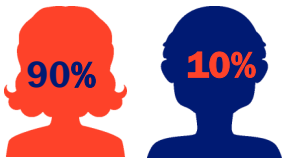

SITUATION FAMILIALE

En couple	**78 %**
seul	22%

NOMBRE D'ENFANTS AU FOYER

1 enfant	25 %
2 enfants	**46 %**
3 enfants	22 %
4 enfants et +	7 %

AGE DU RÉPONDANT

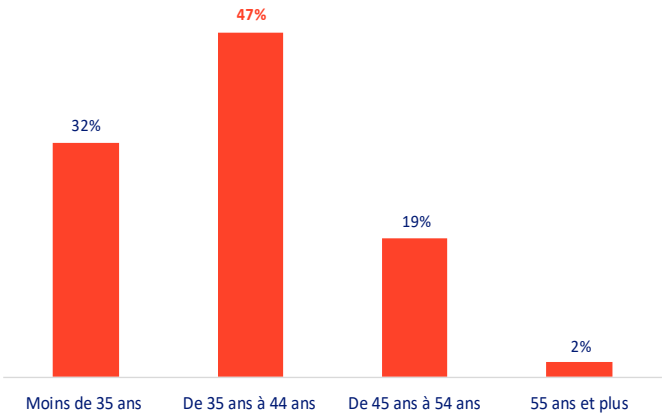

PROFESSION ACTUELLE DU RÉPONDANT

Les répondants sont principalement des femmes (90 %), et vivent majoritairement en couple **(78 %).**

Un quart des répondants ont un seul enfant, et **la moitié** ont deux enfants. La plus grande partie des enfants concernés ont moins de 14 ans.

Près de **la moitié** des répondants ont entre 35 et 44 ans et près **d'un tiers** ont moins de 35 ans.

La moitié des répondants ont un niveau entre Bac +2 et Bac +4. Aussi, **41 %** font partie des professions intermédiaires et **un quart**, sont employés administratifs ou employés de commerce.

Plus **d'un tiers** des répondants sont issus de familles avec 2 enfants, et un peu moins d'un tiers d'une famille avec 3 enfants.

PROFIL
DES GRANDS-PARENTS

L'ÂGE DES GRANDS PARENTS :

64,7 ans

Moins de 50 ans	3%
De 50 ans à 59 ans	25%
De 60 à 69 ans	**47%**
De 70 à 79 ans	18%
80 ans et +	7%

66,8 ans

Moins de 50 ans	1 %
De 50 ans à 59 ans	17 %
De 60 à 69 ans	**48 %**
De 70 à 79 ans	24 %
80 ans et +	10 %

Age moyen

66,5 ans

66,5 ans

Moins de 50 ans	2%
De 50 ans à 59 ans	18%
De 60 à 69 ans	**47%**
De 70 à 79 ans	21%
80 ans et +	12%

68,06 ans

Moins de 50 ans	1%
De 50 ans à 59 ans	16%
De 60 à 69 ans	**39%**
De 70 à 79 ans	34%
80 ans et +	10%

SITUATION DES GRANDS-PARENTS

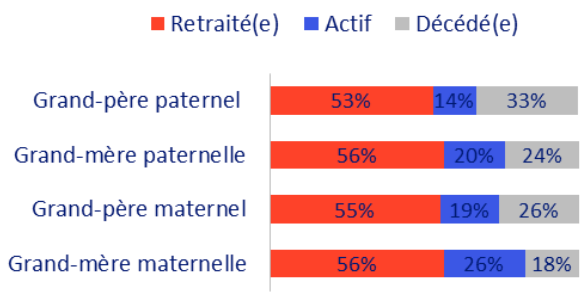

Plus de la moitié des grands-parents sont retraités. Près de **20 %** des grands-parents sont encore actifs. La part est plus élevée chez les grands-parents maternels.

Cependant près **d'un quart** des grands-parents sont décédés. La part des grands-parents décédés est plus grande du côté paternel.

LIEU D'HABITATION ET ÉLOIGNEMENT GÉOGRAPHIQUE

Les grands-parents habitent principalement à domicile **(96%)**. Les familles répondantes ne sont pas très éloignées des grands-parents. Plus des **2/3** habitent à moins d'une heure. La moitié des grands-parents habitent à moins de 30 min du domicile des répondants. Plus **d'un tiers** des grands-parents habitent à moins de 15 minutes des répondants. Près **d'un quart** sont tout de même à plus de 2 heures de trajet.

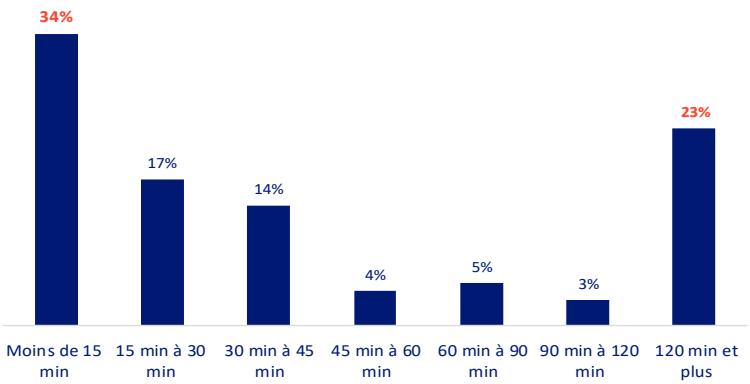

LES ATTENTES

SUR LA PLACE DES GRANDS PARENTS

QU'ATTENDEZ-VOUS QUE LES GRANDS PARENTS APPORTENT À VOS ENFANTS ?

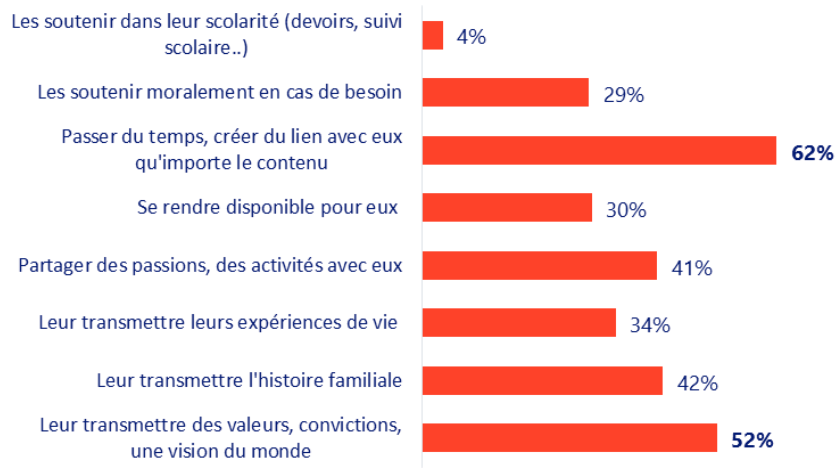

PASSER DU TEMPS AVEC LES PETITS ENFANTS, CRÉER DU LIEN

Les parents attendent avant tout que les grands-parents passent du temps avec les enfants pour créer du lien qu'importe le contenu **(62 %)**.

La transmission des valeurs est également souvent citée.

D'autres attentes sont néanmoins importantes comme la transmission de l'histoire familiale **(42%),** le partage des passions **(41%).**

Le soutien dans la scolarité est en revanche nettement minoritaire.

Si la création de lien et le temps partagé sont tout autant plébiscités par les hommes que les femmes, d'autres attentes peuvent varier en fonction du sexe des répondants. Dans cet échantillon, les hommes accordent une grande importance à la transmission de l'expérience de vie. Cette attente est largement moins présente chez les femmes. Par contre, le partage des passions et activités, est une attente plus féminine. Au regard de l'âge des grands-parents, les répondants attendent moins des grands-parents âgés de plus de 80 ans qu'ils partagent des passions et activités.

QUELLE PLACE LES GRANDS-PARENTS ONT-ILS DANS L'ÉDUCATION DE VOS ENFANTS ?

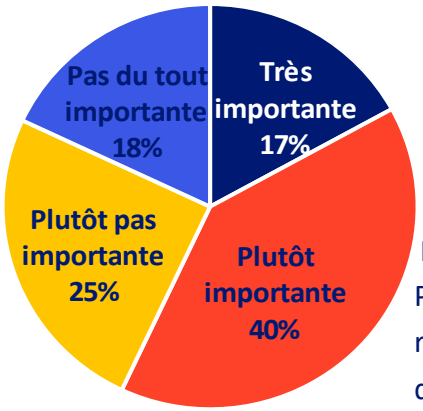

UNE PLACE IMPORTANTE DANS L'EDUCATION DES ENFANTS

Pour plus de la moitié des répondants **(57%),** les grands-parents jouent un rôle important dans l'éducation des enfants. La place des grands-parents maternels **(31 %)** est plus importante que celle des grands-parents paternels **(26%).** Mais cette différence est moins marquée que la moyenne nationale. Les grands-mères maternelles ont une grande place dans l'éducation des enfants.

POURQUOI ?

Pour un quart des répondants, cette place, quelle soit importante ou pas, relève essentiellement de l'éloignement géographique **(29 %)** et du choix des répondants **(26,5%).** Elle s'explique pour **11%** soit par le manque de disponibilité des grands-parents, de la mésentente, ou du choix des grands-parents. Les problèmes de santé des grands-parents, le choix des petits-enfants sont rarement évoqués.

LES RELATIONS
AVEC LES GRANDS-PARENTS

DES RENCONTRES FRÉQUENTES

A QUELLE FRÉQUENCE VOS ENFANTS RENCONTRENT-ILS LEURS GRANDS-PARENTS EN MOYENNE ?

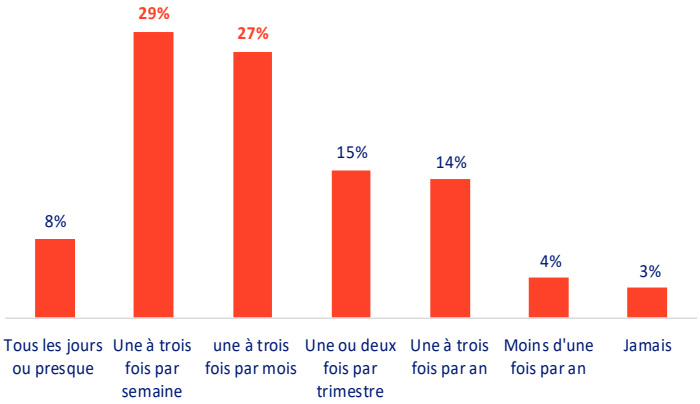

Plus d'un tiers des petits enfants rendent visite régulièrement aux grands-parents. Ainsi, **29 %** les voient une à trois fois par semaine et **8 %** tous les jours. Dans ces deux cas, ils rencontrent plus souvent les grands-parents maternels que paternels. Plus d'un quart leur rendent visite, une à plusieurs fois par mois.

Cependant, près de **7%** ne voient jamais ou rarement les grands-parents (surtout les grands-parents paternels).

VOS ENFANTS DEMANDENT-ILS À LES VOIR ?

Plus souvent	36 %
Moins souvent	3 %
Ni l'un ni l'autre	61%

D'après les parents répondants, plus d'un tiers des enfants souhaiteraient voir plus souvent les grands-parents.

DE QUELLE(S) AUTRE(S) MANIÈRE(S) VOS ENFANTS SONT-ILS EN CONTACT AVEC LEUR(S) GRANDS-PARENT(S) ?

Appel téléphonique	**45 %**
SMS, MMS	12,5 %
Webcam visio	11 %
Courrier postal, carte	6 %
Réseaux sociaux	4 %
E-mail	3%
Aucun	15 %
Autre	4 %

D'après l'enquête, le téléphone reste le moyen de communication le plus utilisé dans les relations surtout avec les appels **(45%)** puis les SMS/MMS **(12,5%).** Les contacts par l'intermédiaire de la webcam concernent **11%** des répondants. Certains n'ont aucun autre contact **(15%).** Il peut s'agir des enfants qui ne voient jamais leurs grands-parents ou au contraire ceux qui les voient quotidiennement. Mise à part les réseaux sociaux, l'utilisation des moyens de communication est plus fréquente pour les grands-parents de la lignée maternelle, avec lesquels les contacts physiques sont déjà plus intenses.

LES SOLIDARITÉS
FINANCIÈRES

AVEZ-VOUS DÉJÀ BÉNÉFICIÉ D'UN SOUTIEN FINANCIER DE LA PART DE VOS PARENTS OU PARENTS DE VOTRE CONJOINT ?

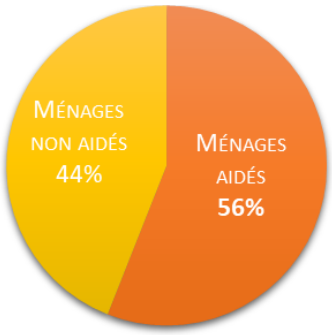

POUR QUELLES RAISONS ET PAR QUI ?

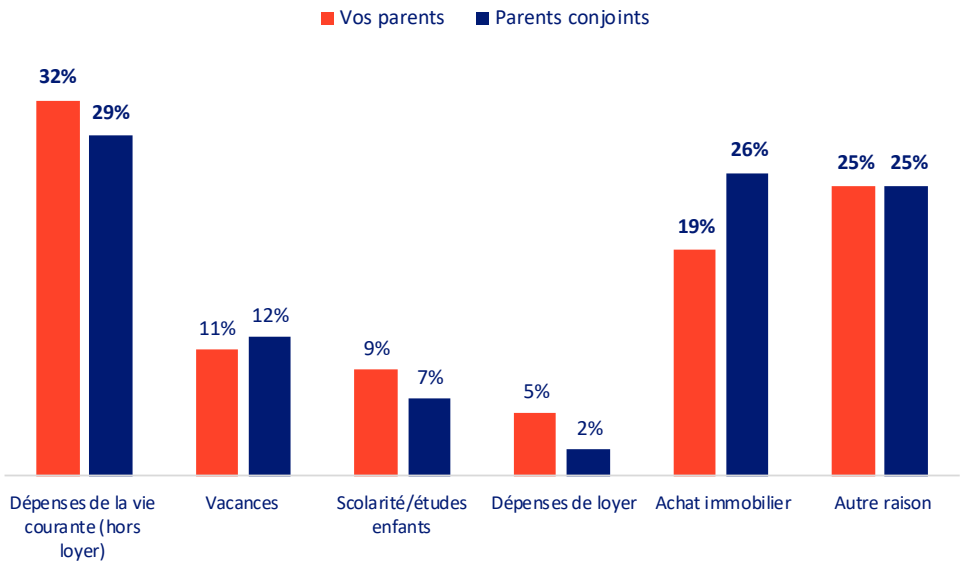

56 % des répondants ont déjà bénéficié du soutien financier des grands-parents. Les **3/4** ont reçu sous forme de don et n'ont pas de remboursement à effectuer. Les couples sont plus nombreux à avoir bénéficié d'une aide financière des grands-parents que les familles monoparentales. Selon les CSP des répondants, ce sont surtout les cadres supérieurs et employés administratifs qui en ont bénéficié. De manière générale, le soutien financier concerne essentiellement les dépenses de vie courante ainsi que l'achat immobilier. L'aide aux dépenses de loyer a été certes exceptionnelle mais indispensable pour les **2/3** qui en ont bénéficié. Les grands-parents sont intervenus dans près **d'un quart** des familles pour les achats immobiliers. Cette aide était exceptionnelle pour **la moitié** des répondants et sous forme de don pour **46 %**. Elle est jugée importante mais pas indispensable pour **la moitié** répondants concernés. Cependant, **43 %** la juge indispensable.

A QUEL DEGRÉ CE SOUTIEN A ÉTÉ IMPORTANT POUR VOUS ?

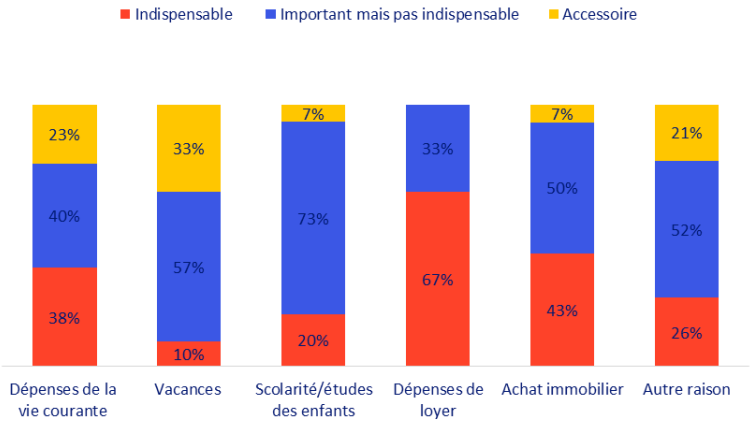

DES AIDES INDISPENSABLES POUR LES PARENTS SEULS

Les parents seuls sont largement plus nombreux à considérer les aides des grands-parents comme indispensables.

L'écart avec les répondants en couple est très prononcé pour les dépenses de loyer.

LES SOLIDARITÉS

NON FINANCIÈRES

AVEZ-VOUS DÉJÀ BÉNÉFICIÉ D'UN SOUTIEN NON FINANCIER DE LA PART DE VOS PARENTS OU DES PARENTS DE VOTRE CONJOINT ?

Près des **3 /4** des répondants ont bénéficié d'aide non financière des grands-parents. Plus les répondants ont de frères et sœurs, et moins ils ont bénéficié d'aide. Les répondants en couple ont plus bénéficié de l'aide que les répondants seuls.

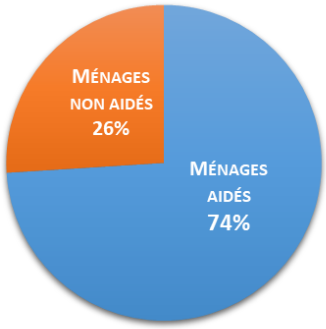

POUR QUELLES RAISONS ET À QUELLE FRÉQUENCE ?

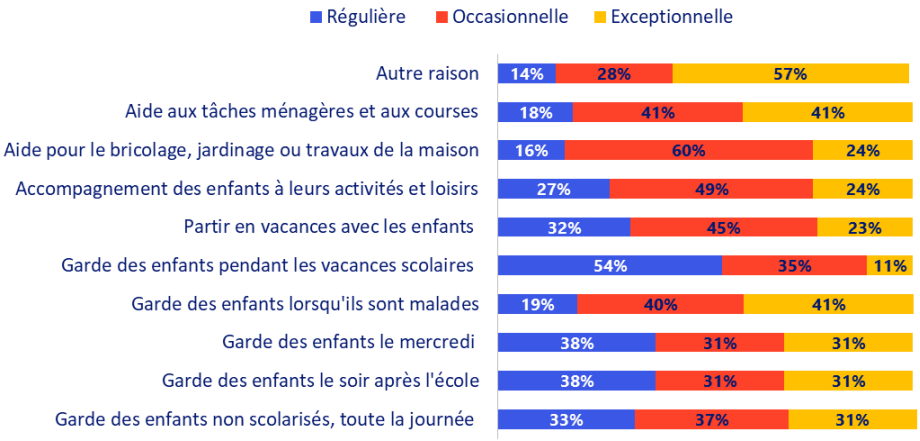

A QUEL DEGRÉ CES SERVICES SONT OU ONT ÉTÉ IMPORTANTS DANS L'ORGANISATION DE VOTRE VIE QUOTIDIENNE ?

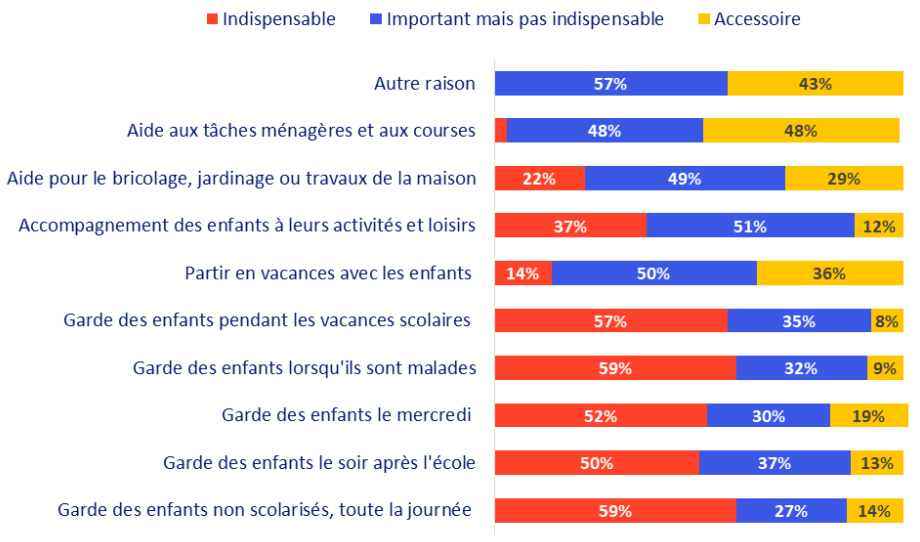

DES AIDES CENTRÉES SUR LA GARDE DES ENFANTS

Les aides non monétaires concernent principalement la garde des enfants. La garde des enfants pendant les vacances scolaires est une aide régulière pour **54 %** des répondants qui en bénéficient. Aussi la garde des enfants le mercredi et après l'école est régulière pour **plus d'un tiers** des parents répondants concernés. L'aide à la garde des enfants est jugée indispensable par plus de **la moitié** des parents répondants.

Les grands-parents permettent de soulager les parents dans leur organisation familiale. Ces réponses rejoignent les résultats de l'enquête des familles nombreuses qui faisaient déjà ressortir les difficultés à concilier les temps professionnels et temps familiaux chez les familles de deux enfants et plus.

Pour conclure ....

Les grands-parents ont toute leur place dans la vie familiale ! La place des grands-parents dans l'éducation des petits-enfants est jugée importante pour plus de la moitié des familles répondantes. Le lien semble d'ailleurs privilégié avec les grands-parents maternels.

L'attente des parents à l'égard des grands-parents est centrée sur le partage et la transmission. Les parents attendent en priorité du temps partagé avec les petits-enfants et la transmission de valeurs et de l'histoire familiale.

Les rencontres entre les grands-parents et petits-enfants sont assez fréquentes mais nous retenons tout de même, que plus d'un tiers des enfants souhaiteraient voir leurs grands-parents plus souvent d'après les répondants. Le téléphone reste le moyen de communication le plus utilisé.

Les grands-parents soutiennent financièrement les familles. Ainsi, plus de la moitié des répondants ont déjà bénéficié de l'aide financière des grands-parents. L'aide concerne aussi bien les dépenses de la vie courante hors loyer que les achats immobiliers qui ont par contre un caractère plus exceptionnel. Les aides financières liées au logement (loyer ou achat) sont jugées comme les plus indispensables par les répondants qui en ont bénéficié.

Mais le soutien des grands-parents se manifeste également par des services rendus. Ainsi, plus des 3/4 ont déjà reçu une aide non financière. L'aide concerne essentiellement la garde des enfants hors du temps scolaire. Elle est jugée comme la plus indispensable par les répondants et souligne les difficultés de conciliation du temps personnel et professionnel que rencontrent les parents.

Si l'on peut se réjouir des liens étroits qu'entretiennent les familles, on peut néanmoins s'interroger sur le caractère indispensable des solidarités dans la sphère familiale et ses conséquences. Les grands-parents viennent en renfort régulièrement pour aider les parents à allier travail et vie familiale ou plus ponctuellement pour accéder à la propriété.

Les familles qui ne peuvent bénéficier de cette aide pour des raisons diverses comme l'éloignement géographique, santé ou décès s'en trouvent donc très fragilisées. De plus, l'allongement de l'activité professionnelle des grands-parents ou leur rôle d'aidants auprès de leurs propres parents vieillissants complexifient les situations.

Le réseau UNAF-UDAF veille à préserver et soutenir les solidarités familiales à travers ses actions et dispositifs. Néanmoins, ces solidarités ne doivent pas être les seules réponses à apporter aux difficultés que rencontrent les familles.

UDAF du Haut-Rhin
7 rue de l'Abbé Lemire - CS 30099
68025 COLMAR CEDEX

03 89 30 07 50
contact@udaf-68.fr
www.udaf68.fr

Udaf Haut-Rhin
Unis pour les familles